



#COVID19

PROCOLE SANITAIRE RENFORCE A LA BRASSERIE A COMPTER DU 17/10/2020

- 1 Capacité maximum de 80 personnes au restaurant
- 2 Mise en place du recensement « cas contacts »
- 3 Table de 6 personnes maximum, enfants compris
- 4 Espace d'un mètre entre les chaises de tables différentes
- 5 Port du masque obligatoire jusqu'au service du premier plat et lors de vos déplacements dans l'Etablissement
- 6 Paiement à table obligatoire
- 7 Mise à disposition de gel hydroalcoolique sur chaque table
- 8 Vestiaires fermés temporairement